Votre accès à une complémentaire santé:

l'Aide pour une Complémentaire Santé

Vous trouverez dans ce dossier tout ce dont vous avez besoin pour obtenir : l'Aide pour la Complémentaire Santé (ACS).

- Une présentation de l'ACS
- Les informations pratiques pour remplir le dossier
- La liste des pièces justificatives à produire
- Le formulaire à compléter

Vous désirez des informations complémentaires,

Vous souhaitez nous rencontrer.

Vous pouvez prendre contact avec votre caisse d'Assurance Maladie,



appelez le 3646 (numéro valable pour la Métropole, prix d'un appel local depuis un poste fixe) connectez-vous sur www.ameli.fr



connectez-vous sur www.msa.fr



connectez-vous sur www.le-rsi.fr



Vous pouvez également vous adresser à la mairie, au service social à une association et consulter le site www.cmu.fr





(art. L 861-1, L 861-2, et L 863-1, 2, 3, 4 et 6 du Code de la sécurité sociale)

Une complémentaire santé sert à rembourser tout ou partie des dépenses de santé qui ne sont pas remboursées par l'Assurance Maladie Obligatoire.

Si vos ressources sont modestes et si vous résidez en France de manière stable et régulière (Métropole, Départements d'outre-mer, Saint Barthélemy, ou Saint Martin), vous pouvez bénéficier de l'Aide pour une complémentaire santé.

Qui y a droit ? : Vous-même, votre conjoint(e), votre concubin(e), votre partenaire dans le cadre d'un PACS et les personnes à votre charge réelle et continue de moins de 25 ans, résidant en France.

		L'ACS : un accès ai	dé à une complémentaire santé		
Vos ressources	la CMUC et ne d	Vous pouvez bénéficier de l'ACS si les ressources de votre foyer ne vous permettent pas d'obtenir la CMUC et ne dépassent pas un montant maximum. Par exemple 9 792 euros* pour un foyer d'une personne ou 14 688 euros* par an pour un foyer de deux personnes			
Vos droits			montant annuel de votre cotisation à u nne de votre foyer et varie de 100 à 500		
		Tranche d'âge	Montant par bénéficiaire		
		moins de 16 ans	100 euros		
		de 16 à 49 ans	200 euros		
		de 50 à 59 ans	350 euros		
		60 ans et plus	500 euros		
	dans le contrat Vous n'avez plu Maladie obliga	souscrit. Is à faire l'avance des frai	s de soins va dépendre entièrement des s (le tiers payant) sur la part rembours médecins réalisés dans le cadre du	ée par l'Assurance	
Comment choisir votre complémentaire	maladie. Vous la pour obtenir un pas aux contrat renseignez-vous	a présentez à l'organisme d e réduction sur le montant s collectifs. Si vous vous p s auprès de votre organisr	evez une attestation-chèque de votre de protection complémentaire de votre che annuel de votre cotisation. Cette réducesez des questions sur l'utilisation de l'anne complémentaire.	noix dans les 6 mois ction ne s'applique attestation-chèque,	
			us faire préciser ce qui restera à votre		
Validité	L'ACS est valab Vous pouvez re	ole pour un an. nouveler votre demande to	ous les ans.		

^{*} Ces montants correspondent au total de vos ressources des 12 derniers mois, ils sont valables depuis le 1er janvier 2011 en métropole et sont révisés au 1er juillet de chaque année.

^{**} Montants valables depuis le 1er janvier 2010.





(art. L 861-1, L 861-2, et L 863-1, 2, 3, 4 et 6 du Code de la sécurité sociale)

Informations pratiques pour remplir le dossier

- Attention, vous pouvez souhaiter que votre droit à la CMUC soit étudié par votre caisse. Dans ce cas, remplissez le formulaire de demande de couverture maladie universelle complémentaire (S3711).
- ▶ Une version de ce formulaire est également disponible sur www.ameli.fr. Vous pouvez le remplir en ligne. Vous l'imprimez, le datez, le signez et l'adressez à votre caisse d'Assurance Maladie.
- La composition de votre foyer : reportez-vous à la page 4.
- Les ressources de votre foyer : reportez-vous à la page 5.
- Les pièces justificatives seront à joindre à votre dossier pour vous-même et les membres majeurs de votre foyer.

	En fonction de votre situation		Vous devez présenter l'original ou fournir une photocopie lisible de :
Votre situation d'assuré	Si vous êtes inscrit ou si vous avez déjà été inscrit à la sécurité Sociale		Votre carte vitale et l'attestation qui l'accompagne.
	Si vous êtes français(e)		Votre carte d'identité, ou votre passeport ou votre livret de famille à jour, revêtu de l'une des mentions prévues à l'article 28 du code civil.
Votre nationalité	Si vous êtes ressortissant(e) d'un de ces pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal , République Tchèque, République de Slovaquie, Roumanie, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse		Votre carte d'identité, ou votre passeport, ou votre livret de famille et toute pièce justifiant la régularité du séjour (contrat de travail, attestation de chômage, titre de séjour, formulaires communautaires - E106 - E121/S1)
	Si vous êtes d'une autre nationalité		Toute pièce justifiant la régularité de votre séjour : titre de séjour, récépissé de votre demande de titre, convocation ou rendez-vous en préfecture
	Si vous avez résidé à l'étranger au cours des 12 mois précédents		Les justificatifs de situation fiscale et sociale du (des) pays concerné(s).
	Si vous avez des personnes à charge		Votre livret de famille tenu à jour, ou votre certificat de concubinage ou l'attestation d'enregistrement d'un PACS.
Votre foyer et	Si un des membres de votre foyer a plus de 18 ans et moins de 25 ans et a fait une demande de RSA jeune ou bénéficie du RSA socle jeune)	L'attestation de ressources présumées inférieures au montant forfaitaire du RSA, délivrée par la CAF (pour le demandeur du RSA uniquement). Dans tous les cas joindre la demande individuelle de CMUC si elle n'a pas déjà été faite.
vos ressources	Pour déclarer les ressources du foyer (pour toute personne âgée de 16 ans et plus)		Dans tous les cas : - avis d'imposition ou de non imposition. En fonction de votre situation : - bulletins de paie, - attestations d'indemnités de chômage, - déclarations de revenus et leurs annexes à l'administration des impôts, - avis de taxe foncière, de taxe locale d'habitation, - attestations des banques concernant les revenus d'épargne
	Si vous déposez une première demande de l'ACS		Toute pièce justifiant que vous résidez en France depuis plus de trois mois. Par exemple : bail de location, quittances de loyer, factures d'electricité consécutives, certificat d'hébergement, certificat de scolarité ou d'inscription universitaire
Votre situation par rapport à l'ACS	Si vous déposez une demande de renouvellement de l'ACS		Toute pièce justifiant que vous résidez de façon permanente en France ou que vous avez séjourné en France pendant plus de 6 mois au cours des 12 mois précédents (avis d'imposition ou de non-imposition, factures d'électricité consécutives, certificats de scolarité des enfants). Toute pièce remise par l'organisme complémentaire justifiant la date d'échéance du droit.
	S'il a été mis fin au contrat de protection complémentaire au cours de la période de votre droit à l'ACS)	L'attestation remise par l'organisme complémentaire précisant la date de fin de la protection complémentaire.



(art. L 861-1, L 861-2, et L 863-1, 2, 3, 4 et 6 du Code de la sécurité sociale)

La composition de votre foyer

L'ACS est délivrée pour vous-même mais aussi pour chaque membre de votre foyer : remplissez attentivement toutes les informations concernant chaque membre de votre foyer.

Votre foyer est composé de vous-même, votre conjoint(e), votre concubin(e) ou votre partenaire dans le cadre d'un PACS, des enfants et autres personnes à votre charge réelle et continue de moins de 25 ans qui vous sont rattachés fiscalement ou qui vivent sous votre toit ou qui perçoivent une pension fiscalement déductible (sauf si elle fait suite à une décision judiciaire). Si la personne à charge est elle-même conjoint, concubin ou a des enfants ou d'autres personnes de moins de 25 ans à charge, elle doit faire une demande séparée. Par exemple, si un de vos enfants de 24 ans, habite chez vous et a un enfant, il doit faire une demande séparée.

Merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

Vos nom et prénoms (suivis s'il y a lieu, du nom d'époux ou	d'épouse) 🗓				
Votre n° de Sécurité sociale (si vous en avez un):		السيالسال			
otre n° d'allocataire (allocations familiales, si vous en avez	un):				
/otre date de naissance :					
/otre nationalité : française 🗌 Espace Éconon	nique Europ	éen/Unio	n Européenne	e/Suisse* 🗆 💢 au	tre 🗆
/otre adresse :					
Code Postal: Commune:					
i vous n'avez pas d'adresse personnelle, nom et	t adresse de	e l'organ	isme auprès	duquel vous avez	élu domicile
Par exemple : un Centre Communal d'Action Sociale, une associat					
Code Postal: Commune :					
otre conjoint(e), votre concubin(e) o	u votre p	artena	aire dans	le cadre d'un l	PACS
Ses nom et prénoms (suivis s'il y a lieu, du nom d'époux ou	d'épouse) :				
on n° de Sécurité sociale (s'il en a un) :					
on n° d'allocataire (allocations familiales, s'il en a un):					
a date de naissance :					
on annualement discourance male dis					
Son organisme d'assurance maladie					
Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité : française ☐ Espace Éconon	nique Europ	éen/Unio	n Européenne ce, Hongrie, Irlan	e/Suisse* 🗌 au de, Islande, Italie, Lettonie	tre 🗌 e, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, M
Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité: française Espace Éconon Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espa Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Répu	nique Europ igne, Estonie, Fi ublique de Slova	éen/Unio nlande, Grè quie, Roum	n Européenne ce, Hongrie, Irlan anie, Royaume-L	e/Suisse*	tre e, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, M e.
Sa nationalité : française ☐ Espace Éconon Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espa	nique Europ igne, Estonie, Fi ublique de Slova	éen/Unio nlande, Grè quie, Roum	n Européenne ce, Hongrie, Irlan anie, Royaume-L	e/Suisse* 🗌 au de, Islande, Italie, Lettonie	tre 🗌 e, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, M
Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité: française Espace Éconon Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espa Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal , République Tchèque, Répu Votre situation familiale célibataire marié(e) vie maritale	nique Europ igne, Estonie, Fi ublique de Slova	éen/Unio nlande, Grè quie, Roum	n Européenne ce, Hongrie, Irlan anie, Royaume-U séparé(e)	e/Suisse*	tre e, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, M e. veuf ou veuve
Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité: française Espace Éconon Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espa Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal , République Tchèque, Répu Votre situation familiale célibataire marié(e) vie maritale celuis le :	nique Europe igne, Estonie, Fi ublique de Slova pacsé(e)	éen/Unional de Grècie de G	n Européenne ce, Hongrie, Irlan anie, Royaume-L séparé(e)	e/Suisse* au: de, Islande, Italie, Lettonie Ini, Slovénie, Suède, Suiss divorcé(e)	tre
ion organisme d'assurance maladie ia nationalité: française Espace Éconon Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espa Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal , République Tchèque, Répu /otre situation familiale sélibataire marié(e) vie maritale lepuis le :	nique Europ igne, Estonie, Fi ublique de Slova	éen/Unio nlande, Grè quie, Roum	n Européenne ce, Hongrie, Irlan anie, Royaume-U séparé(e)	e/Suisse*	tre e, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, M e. veuf ou veuve
ion organisme d'assurance maladie ia nationalité: française Espace Éconon Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espa Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal , République Tchèque, Répu /otre situation familiale sélibataire marié(e) vie maritale lepuis le :	nique Europagne, Estonie, Fi ublique de Slova pacsé(e)	éen/Unional de Grèconal de Grèconal de Charles de Charl	n Européenne ce, Hongrie, Irlan anie, Royaume-L séparé(e) narge rée 2 Résidence alternée	e/Suisse*au de, Islande, Italie, Lettonie Ini, Slovénie, Suède, Suiss divorcé(e) Ble et continue Date de naissance	tre
Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité: française Espace Éconon Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espa Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal , République Tchèque, Répu Votre situation familiale sélibataire marié(e) vie maritale depuis le : depuis	nique Europagne, Estonie, Fi ublique de Slova pacsé(e)	éen/Unional de Grèconal de Grèconal de Charles de Charl	n Européenne ce, Hongrie, Irlan anie, Royaume-L séparé(e) narge rée 2 Résidence alternée	de, Islande, Italie, Lettonie Ini, Slovénie, Suède, Suiss divorcé(e) lle et continue Date de naissance	veuf ou veuve
Son organisme d'assurance maladie Sa nationalité: française Espace Éconon Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espa Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal , République Tchèque, Répu Votre situation familiale célibataire marié(e) vie maritale	nique Europagne, Estonie, Fi ublique de Slova pacsé(e)	éen/Unional de Grèconal de Grèconal de Charles de Charl	n Européenne ce, Hongrie, Irlan anie, Royaume-L séparé(e) narge rée 2 Résidence alternée	e/Suisse* au de, Islande, Italie, Lettonie Ini, Slovénie, Suède, Suiss divorcé(e) Ille et continue Date de naissance	veuf ou veuve

- 1 Renseignez de la manière suivante : "FRA" si nationalité française, "EEE" si vous appartenez à l'un des pays de l'EEE ou UE, ou Suisse, "AUT" si vous n'êtes pas dans l'une ou l'autre de ces situations.
- 2 Cochez la case, s'il s'agit d'un enfant considéré fiscalement en résidence alternée



(art. L 861-1, L 861-2, et L 863-1, 2, 3, 4 et 6 du Code de la sécurité sociale)

Situations particulières liées au RSA

Les personnes de votre foyer

Un des membres de votre foyer a plus de 18 ans et moins de 25 ans. Il bénéficie du RSA socle (c'est à dire montant forfaitaire du RSA) ou en a fait la demande en déclarant des ressources inférieures ou égales au montant forfaitaire. Il compte dans votre foyer pour déterminer le montant du plafond applicable. Mais comme il peut bénéficier de la CMUC, la demande du jeune sera étudiée individuellement. Merci de cocher les cases correspondant à la situation du jeune et de joindre une copie de l'attestation de la demande de RSA.

Nom et prénom	A demandé le RSA	Bénéficie déjà du RSA socle	A déjà fait une demande de CMUC

S'il n'a pas déjà fait une demande de CMUC, il doit remplir le formulaire S 3711 et S 3712.

Les ressources de votre foyer :

Vous devez nous faire connaître toutes les ressources imposables ou non, perçues en France ou à l'étranger, ou versées par une organisation internationale et dont votre foyer a disposé pour les 12 derniers mois précédant votre demande. Par exemple, pour une demande établie le 25 février 2011, indiquez les ressources perçues du 1er février 2010 au 31 janvier 2011.

Vous renseignez les pages 6 et 7 pour chaque personne de votre foyer ayant des ressources. Si le nombre de colonnes n'est pas suffisant, vous complétez votre déclaration sur papier libre. Vous datez et signez également ce document et vous le joignez à votre dossier.

Vous trouverez en page 8 la liste des ressources qui ne doivent pas être déclarées.

Afin de simplifier le remplissage, vous n'avez pas à déclarer les montants de certaines ressources dont dispose déjà votre caisse. Il vous suffit de cocher les cases correspondantes.

Toutes les rubriques sont importantes pour le calcul de vos droits : certaines rubriques vous permettent de bénéficier d'un abattement sur les revenus d'activité.

Concernant le logement, un montant forfaitaire sera pris en compte dans vos ressources si vous êtes propriétaire, avec ou sans aide au logement, ou si vous occupez un logement gratuitement ou si vous êtes locataire avec une aide personnelle au logement.



(art. L 861-1, L 861-2, et L 863-1, 2, 3, 4 et 6 du Code de la sécurité sociale)

Les ressources de votre foyer des 12 derniers mois

	Vous	votre conjoint(e), concubin(e) ou partenaire pacs
	Nom:	Nom:
	Prénom :	Prénom :
Salaires et traitements nets (y compris les contrats de solidarité et les revenus de stage de formation, les congés payés)	€	€
 ❷ Nevenus non salariés de l'année civile précédente ◆ Votre dernier chiffre d'affaire connu (ou votre part de chiffre d'affaire) hors taxes, si vous avez déclaré des BIC ou des BNC ◆ Votre revenu professionnel (voir sur votre déclaration) ou votre dernier bénéfice agricole forfaitaire connu. Si vous n'avez pas fait de déclaration, indiquez les revenus professionnels de l'année dernière et joignez un justificatif 	∟∟∟∟∟€	€
• Étes-vous auto-entrepreneur ?	oui 📙 non 📙	oui 📙 non 📙
Montant des allocations de chômage (aide pour le retour à l'emploi, autre)	. □ □ □	€
Vous êtes au chômage total ou partiel au moment de la demande	oui 🗌 non 📙	oui 🗌 non 📙
✓ Vous percevez actuellement ou vous avez perçu des Indemnités journalières au cours des 12 derniers mois	oui 🗆 non 🗆	oui 🗆 non 🗆
Vous êtes en arrêt de travail ou vous l'avez été au cours des 12 derniers mois pour une maladie longue durée	oui 🗆 non 🗆	oui 🗆 non 🗆
	_	
	€	€
Ous percevez actuellement ou vous avez perçu des allocations familiales au cours des 12 derniers mois	oui 🗌 non 🔲	oui 🗌 non 🔲
► Vous percevez une aide au logement	oui 🗆 non 🗆	oui 🗌 non 🔲
7 ► Montant des autres allocations imposables ou non (veuvage, AAH)	∟∟∟∟∟∟€	€
8 ► Montant des ressources reçues ou perçues à l'étranger	€	€
► Montant des avantages en nature, sommes d'argent versée par un tiers	€	€
► Montant des autres ressources (Aide financière versée régulièrement par une institution, gains au jeu, pension alimentaire reçue, bourse ens. sup)	∟்ப்ப்ப்ப்€	∟்ப்ப்ப்ப்€
	∟∟∟∟∟€	∟∟∟∟∟€
 Revenus des capitaux (revenus d'épargne, Plan d'épargne populaire, revenus de valeurs mobilières, autre), 	€	∟∟∟∟∟€
 Montant des ressources placées qui ne vous ont pas apporté de revenus au cours des 12 derniers mois (assurance vie…), 	€	€
(1) ► Vous possédez un terrain qui n'est pas loué	oui 🗌 non 🔲	oui 🗌 non 🗌
► Vous possédez un logement qui n'est pas loué	oui 🗌 non 🔲	oui 🗌 non 🔲
► Vous êtes propriétaire de votre logement ou vous êtes logé gratuitement	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌
11 Vous percevez l'Allocation de Solidarité Spécifique	oui 🗆 non 🗆	oui 🗆 non 🗆
Vous percevez l'Allocation Temporaire d'Attente	oui 🗌 non 📙	oui 🗌 non 📙
Vous êtes sans emploi et percevez une rémunération de stage de formation professionnelle réglementaire, légale ou conventionnelle pendant la période de référence	oui 🗆 non 🗆	oui 🗆 non 🗆
Montant de la ou des pension(s) alimentaire(s) versée(s)	€	∟∟∟∟∟∟€

Lorsque votre dossier est complet, daté et signé, vous pouvez soit le déposer à votre organisme d'assurance maladie, soit le lui envoyer par la poste

(art. L 861-1, L 861-2, et L 863-1, 2, 3, 4 et 6 du Code de la sécurité sociale)

Les ressources de votre foyer des 12 derniers mois

Enfant ou personne à charge de moins de 25 ans	Enfant ou personne à charge de moins de 25 ans	Enfant ou personne à charge de moins de 25 ans	
Nom:	Nom:	Nom:	
Prénom:	Prénom :	Prénom :	
€	€	€	
€	€	€	
oui □ non □	oui □ non □	€ oui ☐ non ☐	
oui □ non □	oui □ non □	oui □ non □	
oui 🗌 non 🗀	oui 🗆 non 🗆	oui 🗆 non 🗆	
oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	
€	€	€	
oui 🗌 non 🔲	oui 🗆 non 🗆	oui 🗆 non 🗆	
oui □ non □	oui □ non □ □□□□□□□€	oui □ non □ □□□□□□□€	
	_		
€	€	€	
€	∟∟∟∟∟∟€	∟∟∟∟∟∟€	
€	€	€	
€	⊔⊔⊔⊔⊔€	⊔⊔⊔⊔⊔⊥€	
€	€	€	
oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	
oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	
oui non	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗌	
oui 🗌 non 🔲	oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🔲	
oui 🗌 non 🗌	oui 🗌 non 🗆	oui 🗌 non 🔲	
oui 🗆 non 🗆	oui 🗆 non 🗆	oui 🗆 non 🗆	
€	€	∟∟∟∟∟€	

▶ Information :

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites dans ce formulaire. Vous pouvez avoir accès et rectifier les informations vous concernant en vous adressant à votre caisse d'assurance maladie.

L'authenticité et la sincérité de vos déclarations peuvent être contrôlées à des fins de lutte contre la fraude auprès d'autres organismes de sécurité sociale, de Pôle emploi, des caisses assurant le service des congés payés ou de l'administration fiscale (articles L.114-12 et L.114-14 du Code de la sécurité sociale) et/ou auprès d'organismes tiers : banques, assurances, fournisseurs d'énergie, opérateurs de téléphonie fixe ou mobile... (articles L.114-19 et suivants du Code de la sécurité sociale).

En cas de fausse déclaration intentionnelle, la décision attribuant la protection complémentaire peut être annulée. Vous devrez alors rembourser les sommes versées à tort.

Le contenu de vos déclarations peut également être communiqué au personnel habilité des organismes mentionnés aux articles L.114-12 et L.114-14 du Code de la sécurité sociale à des fins de contrôle et de lutte contre la fraude.

En cas de disproportion marquée entre les éléments de ressources que vous déclarez et votre train de vie, vous pouvez faire l'objet d'une procédure d'évaluation par votre Caisse d'assurance maladie et votre droit à prestation peut être refusé ou remis en cause (article L.861-2-1 et L.863-1, R.861-15-1 à R.861-15-7 du Code de la sécurité sociale).

Fait à	1	Date et signature

Le: ___ __ __ _____

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur avoir pris connaissance de l'ensemble des informations figurant sur le présent
o formulaire et que les renseignements portés sur cette déclaration sont exacts et sincères. Quiconque se rend coupable de
fraude ou de fausse déclaration est passible de pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-1,
441-1 et 441-6 du Code pénal, articles l. 114-13 et l. 162-1-14 du Code de la sécurité sociale)

Si le dossier est rempli par un organisme agréé, merci de mentionner le nom et les coordonnées de l'organisme qui l'a rempli

Cachet de l'organisme :



(art. L 861-1, L 861-2, et L 863-1, 2, 3, 4 et 6 du Code de la sécurité sociale)

Certaines ressources perçues ne doivent pas être déclarées en pages 6 et 7 (articles L. 861-2 et R. 861-10 du code de la sécurité sociale). Il s'agit des ressources suivantes :

- le revenu de solidarité active, le revenu minimum d'insertion et le revenu supplémentaire temporaire d'activité
- l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et ses compléments
- l'allocation de rentrée scolaire
- la prestation d'accueil du jeune enfant, à l'exception du complément de libre choix d'activité qui doit être déclaré
- les bourses d'études des enfants sauf les bourses de l'enseignement supérieur qui doivent être déclarées
- les indemnités et prestations versées aux volontaires en service civique
- les primes de déménagement versées par l'organisme servant les prestations familiales
- les majorations pour tierce personne ainsi que la prestation de compensation, l'allocation compensatrice
- I'allocation personnalisée d'autonomie
- les prestations en nature d'assurance maladie, maternité, invalidité ou accident du travail (remboursement des frais de soins par la sécurité sociale)
- les indemnités complémentaires et allocations de remplacement versées pour assurer le remplacement des personnes non salariées dans leur activité à l'occasion de leur maternité ou de leur congé de paternité
- l'indemnité en capital attribuée à la victime d'un accident du travail
- la prime de rééducation et le prêt d'honneur aux victimes d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle
- les frais funéraires versés en cas de décès consécutif à un accident du travail ou à une maladie professionnelle
- le capital-décès servi par un régime de sécurité sociale
- les aides et secours financiers versés par des organismes à vocation sociale dont le montant ou la périodicité n'ont pas de caractère régulier ainsi que les aides et secours affectés à des dépenses concourant à l'insertion du bénéficiaire et de sa famille notamment dans les domaines du logement, des transports, de l'éducation et de la formation
- l'allocation du fonds de solidarité en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord (allocation différentielle ou allocation de préparation à la retraite), l'aide spécifique en faveur des conjoints survivants des membres des formations supplétives